



Agence Clermont Ferrand

52 avenue Julien  
63038 Clermont Ferrand Cedex 1

T +33 (0)4 73 91 52 38  
F +33 (0)4 73 92 01 42

**RESIDENCE MARIVAUX GRAND PARC**  
19 à 23 BIS RUE MARIVAUX / 18 RUE NEUFS SOLEILS  
63000 CLERMONT-FERRAND

### **REUNION DU 04/02/2020**

**PRESENTS** : Mme LEFORT, Mme JAMET, M VINCENT, M MICHON, Mme THEVENOT,  
M TIXIER, Mme SECHET

**EXCUSES** : M BOUILLOT

**SYNDIC** : M. KAÏS

---

### **ENTRETIEN DES ESPACES VERTS 2020**

M KAÏS précise qu'il a reçu deux devis de la part des entreprises GAIA CENTER et MALHERBE s'élevant à respectivement 10 979.05 € TTC et 12 113.69 € TTC.

Après échange de vue, il est décidé de confier l'entretien des espaces verts pour l'année 2020 à l'entreprise GAIA CENTER avec deux prestations de binage à prévoir dans l'année.

M KAÏS rappellera à l'entreprise GAIA CENTER de tondre lorsque cela est nécessaire et non pas suivant un planning fixé par l'entreprise GAIA CENTER.

### **CONTRAT COLLECTIF D'ENTRETIEN DES CHAUDIERES GAZ ET VMC**

M KAÏS fait un point sur la situation concernant les appartements qui n'avaient pas été entretenus au titre du contrat par absence des occupants ou manque de coordonnées des occupants.

M KAÏS précise qu'il a rencontré M COSENZA, le directeur de l'agence EHS à ce sujet.

### **DOSSIER CLIMATISATION SKRYPCZAK**

M KAÏS précise qu'il est dans l'attente de la date de réception des travaux dont il fera part aux membres du CS.

## **PROBLEME DES OCCUPANTS DU BATIMENT F**

Il est demandé à nouveau à Mme LAURIERE du cabinet FONCIA de re-intervenir auprès des occupants au sujet du stationnement des vélos et scooters sous le porche et la circulation des scooters sur les parties communes.

Un devis a été établi par l'entreprise FREITAS en vue de la mise en place d'une chicane à l'entrée du porche, du côté de la placette.

Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS.

## **DEMANDE DE Mme DALL'AQUA :**

- Mise en place d'une poubelle sur le parc : il est décidé de ne pas donner suite à cette demande
- Bâtiment E : mise en place des numéros d'appartements sur les portes coupe-feu : mandat est donné au syndic pour commander les travaux.

## **ETANCHEITE DES TOITURES TERRASSES DES BATIMENTS A, D, E ET F**

Un point est fait à ce sujet et sur l'opportunité d'inclure cette question à l'ordre du jour de la prochaine AG. Après échange de vue, il est décidé de demander des propositions d'honoraires à des bureaux de contrôle en vue d'établir un diagnostic de l'état de l'étanchéité de ces toitures terrasses.

## **SYSTEME D'INTERPHONIE DE LA COPROPRIETE**

Chacun trouvera, ci-joint, une copie des devis de l'entreprise AMB en ce qui concerne le remplacement du système suivant les variantes filaires et GSM.

Un point sera fait à ce sujet lors de la prochaine réunion du CS.

## **DROIT A LA PRISE POUR LES VEHICULE ELECTRIQUES**

M KAÏS précise que dès lors qu'un occupant fait une demande pour la recharge de son véhicule électrique, le syndic a 3 mois pour lui stipuler les modalités d'exécution.

Des propositions seront établies pour la mise en place d'un module dans les parties communes en vue du rechargement d'éventuels véhicules électriques.

Un point sera fait à ce sujet lors d'une prochaine réunion.

## **DIVERS :**

- RDV avec la société EHS le jeudi 13/02/2020 à 10h00 sur place.
- RDV avec la société DESAUTEL le jeudi 13/02/2020 à 11h00 sur place.

Fait à Clermont Ferrand le 12/02/2020

Le SYNDIC

M KAÏS

